mondépartement 04

MARDI 19 DÉCEMBRE 2017

Budget primitif 2018

Dossier de presse

ALPES DE HAUTE PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

Les principales caractéristiques

Le budget primitif (BP) s'équilibre à **251,4 M€**, en diminution de 1,72% par rapport au budget primitif 2017 (255,8 M€). Cette baisse témoigne des nombreux efforts réalisés pour parvenir à l'équilibre budgétaire.
Comme tous les départements, les Alpes de Haute-Provence doivent composer avec la diminution des dotations d'État, en baisse de 1% par rapport à 2017, et l'augmentation des dépenses sociales .

Les dépenses par section se décomposent de la manière suivante :
- Fonctionnement : 183,7 M€
- Investissement : 67,6 M€

Le fonctionnement

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement sont de **183,7 M€** soit une augmentation de 1,04 % par rapport au BP 2017.

Cette hausse est due essentiellement à l'**augmentation des dépenses sociales avec une forte progression à 88,8 M€ contre 84,8 M€ en 2017.** Les dépenses du secteur de l'aide sociale à l'enfance sont en forte hausse (+ 17,5 %), notamment en raison de la prise en charge des mineurs non accompagnés.

L'investissement

L'investissement, hors remboursement de la dette, est de **40,1 M€**. **Son niveau reste élevé** par rapport aux départements de même strate.

Malgré des contraintes budgétaires toujours plus fortes, le Conseil départemental continue à investir dans l'économie locale au travers de plusieurs projets d'envergure.

À noter deux secteurs où les investissements départementaux sont en augmentation :

- **La voirie** (+2,7 %), en raison notamment de l'opération engagée sur le pont de Manosque
- **Le tourisme** (+18,6 %), du fait du financement des travaux d'étanchéité de la retenue de Costebelle prévus par le syndicat mixte d'aménagement de Pra Loup, qui s'ajoute au financement des projets du syndicat mixte du Val d'Allos à hauteur de 1 million d'€ par an.

La fiscalité

Des mesures d'économies rigoureuses dans de nombreux domaines ont présidé à l'élaboration du budget primitif 2018. Grâce à cette maîtrise budgétaire appliquée aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, **la fiscalité départementale reste stable en 2018.**

Les taux d'imposition n'augmentent pas et restent inchangés par rapport à 2017.

En 2018 le Département investit :

⇨ Reconstruction du pont sur la Durance à Manosque : 5 M€

⇨ Extension des locaux, et construction d'un gymnase, Collège Maria Borrély, Digne-les-Bains : 1,5 million €

⇨ Participation à la rénovation de la cité scolaire Paul Arène de Sisteron : 534 000 €

⇨ Travaux d'aménagement dans les collèges : 1 760 000 €

⇨ Équipement informatique des collèges (tablettes, ordinateurs, vidéoprojecteurs, réseaux, etc) : 1 170 000 €

⇨ Très Haut Débit : déploiement de la fibre optique jusqu'à l'habitant, 1,4 million € dans le cadre du syndicat mixte ouvert PACA THD

⇨ Fonds départemental d'appui aux communes (FODAC) : 926 000 €

⇨ Travaux sur la dalle aux amonites de Digne les Bains: 472 000 €

⇨ Le désenclavement de Digne les Bains dans le cadre du contrat de plan État-Région (CPER) : 177 000 € en 2018 sur un montant total de 7, 8 millions € de contribution départementale

⇨ Sécurisation de la RD 12 à Digne les Bains : 420 000 €

⇨ Aménagement de l'hôtel de police, Digne les Bains, études de programmation et maîtrise d'œuvre : 350 000 €

⇨ Rectification de Montgros à Allos : 800 000 €

⇨ Sécurisation du pont du Riou à Saint-Julien du Verdon : 550 000 €

⇨ Rénovation du toit du musée de préhistoire des gorges du Verdon à Quinson : 100 000 €

⇨ Réaménagement des espaces d'exposition, Salagon musée et jardins à Mane : 300 000 €

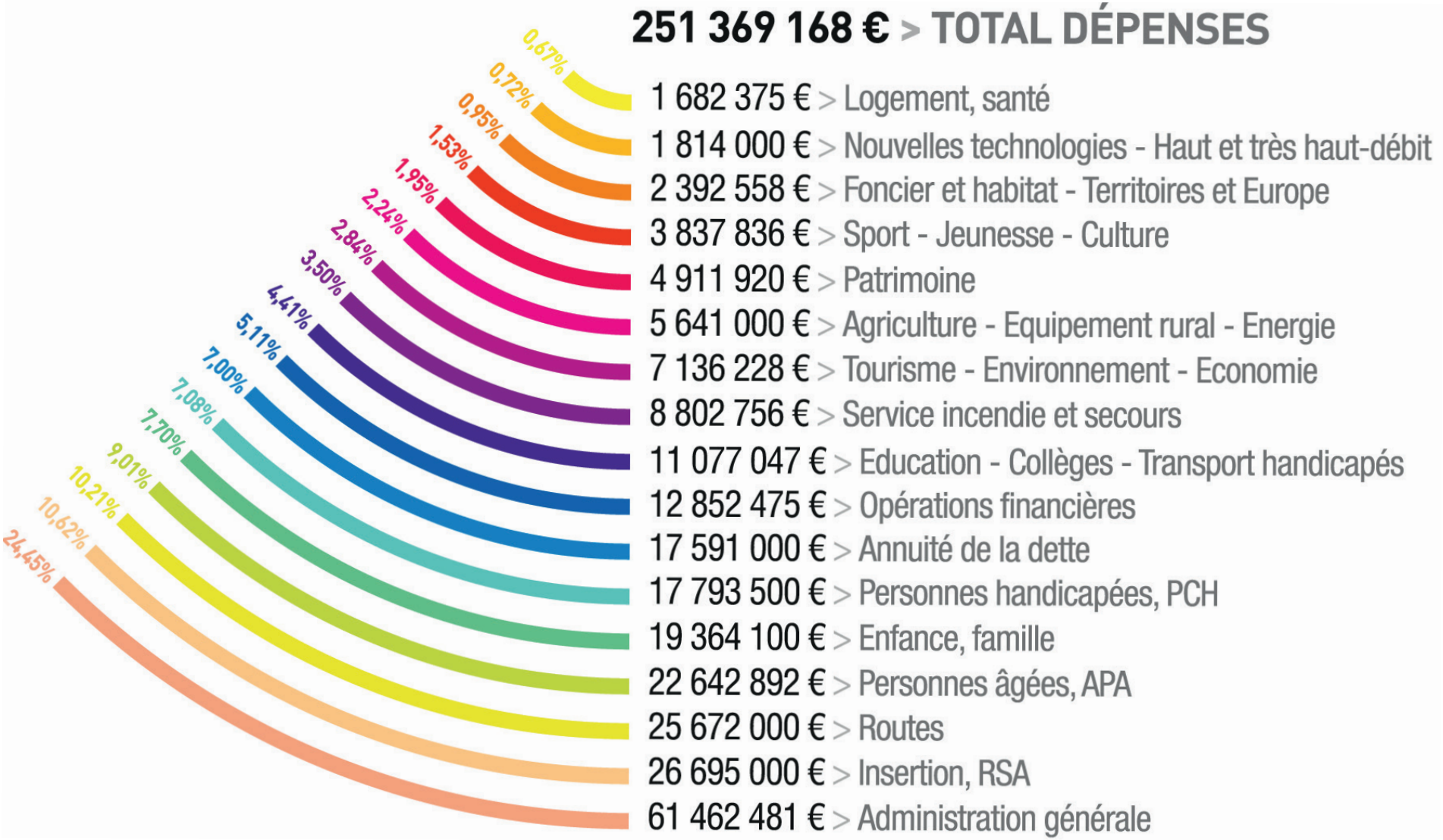
251 369 168 € > TOTAL DÉPENSES
0,67%
1 682 375 € > Logement, santé
0,72%
1 814 000 € > Nouvelles technologies - Haut et très haut-débit
0,95%
2 392 558 € > Foncier et habitat - Territoires et Europe
1,53%
3 837 836 € > Sport - Jeunesse - Culture
1,95%
4 911 920 € > Patrimoine
2,24%
5 641 000 € > Agriculture - Equipement rural - Energie
2,84%
7 136 228 € > Tourisme - Environnement - Economie
3,50%
8 802 756 € > Service incendie et secours
4,41%
11 077 047 € > Education - Collèges - Transport handicapés
5,11%
12 852 475 € > Opérations financières
7,00%
17 591 000 € > Annuité de la dette
7,08%
17 793 500 € > Personnes handicapées, PCH
7,70%
19 364 100 € > Enfance, famille
9,01%
22 642 892 € > Personnes âgées, APA
10,21%
25 672 000 € > Routes
10,62%
26 695 000 € > Insertion, RSA
24,45%
61 462 481 € > Administration générale

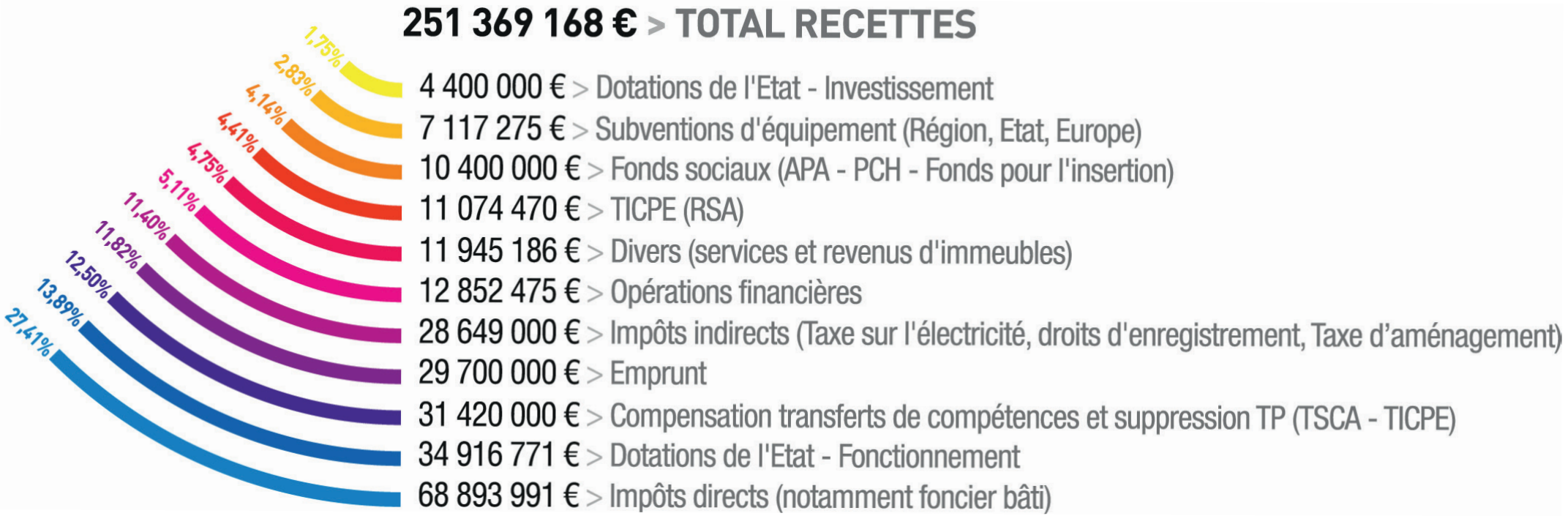

251 369 168 € > TOTAL RECETTES

- 4 400 000 € > Dotations de l'Etat - Investissement
- 7 117 275 € > Subventions d'équipement (Région, Etat, Europe)
- 10 400 000 € > Fonds sociaux (APA - PCH - Fonds pour l'insertion)
- 11 074 470 € > TICPE (RSA)
- 11 945 186 € > Divers (services et revenus d'immeubles)
- 12 852 475 € > Opérations financières
- 28 649 000 € > Impôts indirects (Taxe sur l'électricité, droits d'enregistrement, Taxe d'aménagement)
- 29 700 000 € > Emprunt
- 31 420 000 € > Compensation transferts de compétences et suppression TP (TSCA - TICPE)
- 34 916 771 € > Dotations de l'Etat - Fonctionnement
- 68 893 991 € > Impôts directs (notamment foncier bâti)

CONTACTS PRESSE

Adrien LECOMTE
Chargé de communication
04 92 30 04 20 / 07 84 31 09 14
adrien.lecomte@le04.fr

Xavier DELCROIX
Chef du service communication
04 92 30 04 09 / 06 32 64 29 22
xavier.delcroix@le04.fr

ALPES DE HAUTE PROVENCE
LE DÉPARTEMENT